

Le Petit Ocquevillais



OCQUEVILLE

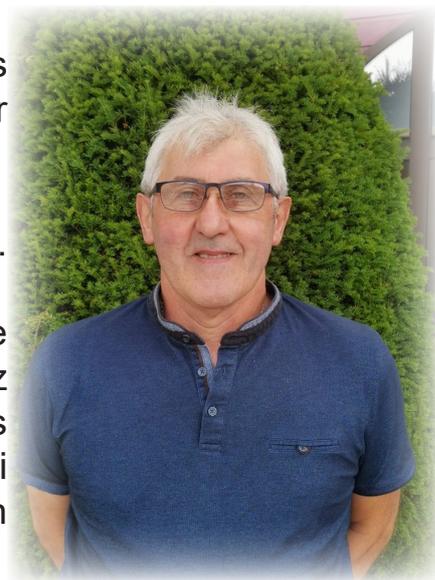


Vœux du maire

A l'aube de cette nouvelle année 2023, Ocquevillaises et Ocquevillais, je vous présente mes vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches.

J'aurais une pensée pour nos disparus et nos malades.

J'ai la joie de vous annoncer la naissance de la première édition du "Petit Ocquevillais". Vous y trouverez les moments forts de l'an passé, nos projets, les informations utiles pour votre vie quotidienne et aussi un peu d'histoire sur notre village qui est très riche en monuments et évènements historiques.



Les ressources de notre commune diminuent suite aux suppressions des dotations, des aides et au manque de soutien de l'Etat.

L'année 2023 sera donc compliquée en terme d'école, de santé, de sécurité et tous les autres Services Publics.

En restant tous solidaire et optimiste, nous pouvons relever le défi.

Je compte sur vous.

Bonne année à tous.

Jean-Robert LANCHON
Maire d'Ocqueville

Le conseil Municipal

Monsieur Jean-Robert LANCHON assure la fonction de Maire.

Mesdames Pascale BOUCLET et Stéphanie COCATRIX assurent respectivement la fonction de 1^{ère} et 2^{ème} adjointe.

Les conseillers sont au nombre de 10 (y compris les adjointes).

Dans l'ordre du tableau :

- Mme Pascale BOUCLET
 - Mme Christelle LEVILLAIN
 - M. Pierre LECONTE
 - M. Jean GIARD
 - M. Christophe VATTEMENT
 - Mme Chantal VIRMONTOIS
 - M. Bernard LEMOINE
 - Mme Stéphanie COCATRIX
 - M. Serge MAJOREK
 - M. Raymond CARPENTIER
-

Nos employés communaux

- Mme Hélène BENARD : Secrétaire de mairie
 - M. François ARMAND : Adjoint Technique Territorial
 - Mme Magali PERRIER : Adjoint Technique Territorial
 - Mme Delphine TROLET : Adjoint Technique Territorial
-

Le C.C.A.S.

Le Président :

- M. Jean-Robert LANCHON

Les membres :

- M. Raymond CARPENTIER
- M. Philippe GALOPIN
- M. Jean-Marie HUSSON
- M. Bernard LEMOINE
- M. Serge MAJOREK
- Mme Angélique TURMEL
- Mme Stéphanie COCATRIX
- Mme Chantal VIRMONTOIS

Présentation de la commune

Notre commune compte 462 habitants sur une superficie de 8,91 km².

Notre commune compte 5 hameaux et lieux-dits :

- Auzeville / Cour d'Auzeville
- Catteville
- Frémard
- Froberville
- Le Merdon

Notre patrimoine architectural :

- Eglise St Vaast
- Château de Catteville
- Château d'Ocqueville
- Manoir de Froberville
- Château d'Auzeville (Cour d'Auzeville)

Eglise St Vaast



Château de Catteville

Nos réalisations depuis 2020

- Réaménagement devant la mairie.
 - Déplacement du monument aux morts.
 - Rénovation des abris bus route de la croix barrée et route de la forge.
 - Nettoyage du cours de tennis.
 - Aménagement et végétalisation de la mare.
 - Création d'un marché hebdomadaire les samedi matins durant les périodes de confinement de la Covid.
 - Rafraîchissement des bancs de l'église et réparation des vitraux.
 - Peinture de la classe de l'école communale.
 - Implantation de crayons « géants » pour balisage routier de l'école maternelle.
 - Création d'une boîte à livres située près de la place de la mairie.
 - Installation de la fibre et d'une antenne relais pour les portables.
 - Plantation de hêtres et d'arbres fruitiers sur le terrain communal.
 - Mise en place de containers pour le tri sélectif dans le hameau d'Auzeville.
 - Passage aux leds de l'éclairage public et harmonisation des horaires pour la maîtrise de la consommation énergétique.
 - Entretien du patrimoine communal et rénovation de logements pour la mise à la location.
-

Nos projets à venir

- Création d'un « City stade » pour nos enfants.
- Rénovation du cours de tennis.
- Enfouissement des réseaux rue des Estaminets.
- Mise aux normes de la protection incendie par la création de bouches et de réserves.
- Lutte contre les inondations en collaboration avec le Syndicat Mixte des bassins versants de la Durdent – Saint-Valéry-en-Caux – Veulettes-sur-Mer sur les différents points sensibles : Auzeville, Frémard, Catteville.
- Préliminaires pour intégrations de la commune au PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de la communauté de communes de la côte d'Albâtre.
- Préparation de la restauration de la salle des fêtes.

Calendrier des manifestations 2023

21 Janvier : Vœux du maire.

24 Mai : Journée des Rogations (bénédiction des champs).

3 Juin : Fête des mères.

24/25 Juin : Retour de la St ELOI (fête du village).

19 Novembre : Repas des anciens organisé par la commune.

Novembre : Vente de harengs au profit du Téléthon.

Décembre : Noël des enfants.

Décembre : Distribution des colis par le CCAS.

Rétrospective de l'année 2022

Janvier :

- Annulation des vœux du Maire à cause de la Covid

Février :

- Aménagement de la mare communale avec plantation d'arbustes



- Remplacement du tracteur avec achat d'une épareuse



Rétrospective de l'année 2022

Mars :

- Plantation d'arbres fruitiers par les enfants de l'école maternelle d'Ocqueville



Avril :

- Le Samedi 2 Avril : Loto organisé par Ocqueville-Animations

Mai :

- Le Dimanche 15 Mai : Foire à tout organisée par Ocqueville-Animations



Rétrospective de l'année 2022

Mai :

- Le Dimanche 15 Mai : Fête des Rogations et bénédiction des champs



- Le Samedi 28 Mai : Fête des Mères

Juin :

- Déplacement du Monuments aux Morts
- Le Samedi 18 Juin : Fête des voisins et feu de la St Jean organisés par Ocqueville-Animation

Juin :

Les 24, 25 et 26 Juin : Commémoration de la bataille de Juin 1940

Nous avons eu l'honneur d'accueillir l'association «Les Diables Bruns», reconnue par le ministère des armées et qui représente le **15^{ème} Régiment d'Infanterie Alpine (RIA)**.

Quatre soldats de ce régiment sont tombés au combat à Ocqueville en défendant notre village, il y a 82 ans maintenant.

Notons que notre village dans cette débâcle a perdu son clocher, ses fermes ont été incendiées et le bétail décimé.

Le vendredi 24 Juin : Inauguration au terrain communal du bivouac amicale du 15^{ème} RIA «Les Diables Bruns».

Le samedi 25 Juin : Visite libre sur le terrain communal du bivouac. Les membres de l'association des «Diables Bruns» ont pu dialoguer avec des ocquevillais toute la journée. ils avaient reconstitué un camp militaire avec uniformes et armes d'époque.

Le dimanche 26 Juin : Marche des Diables Bruns en hommage au 15^{ème} RIA entre Néville et Ocqueville.

Dépôt de gerbes au monument aux morts.





Rétrospective de l'année 2022

Juillet :

- Le Mardi 5 Juillet : La commune a fait un don de 400 € au profit du Téléthon. Cette somme provient de la vente de 20 balles de foin fauchées sur le terrain communal



- Le Dimanche 24 Juillet : Randonnée «Marcheur et Cycliste» et un parcours Attelage organisé par M. Boisanfray



Rétrospective de l'année 2022

Septembre :

- Le Samedi 24 Septembre : Repas Moules-Frites organisé par Ocqueville-Animations



Octobre :

- Le Dimanche 30 Octobre : Ocqueville-Animations organisait une marche rose au profit d'Emma 76 qui oeuvre en faveur du dépistage précoce des cancers du sein et colo-rectal



Rétrospective de l'année 2022

Novembre :

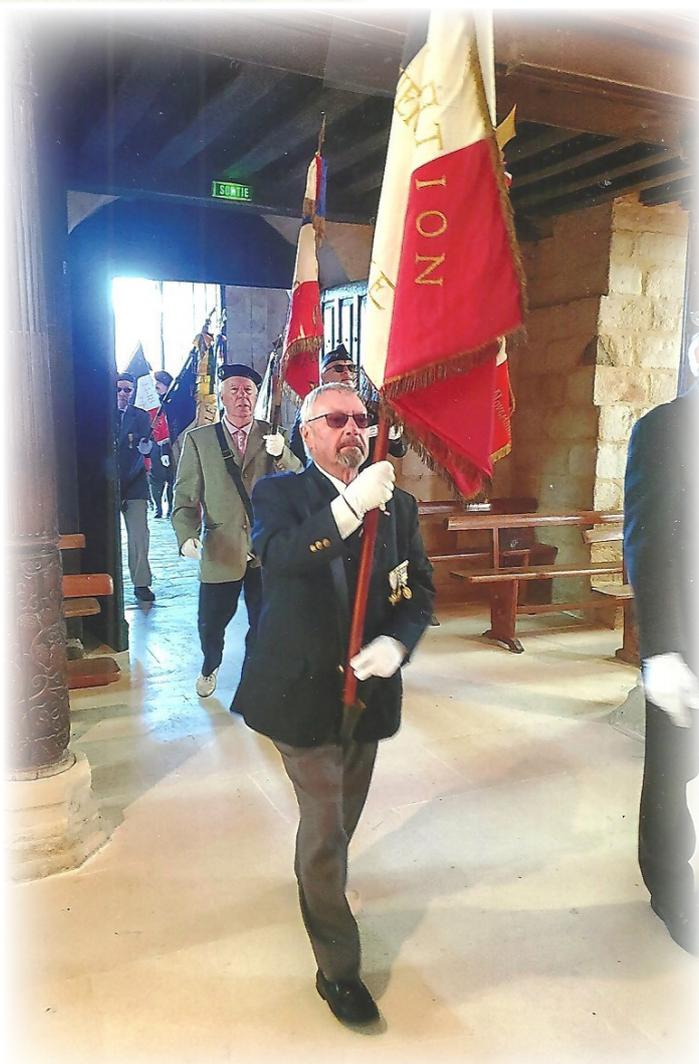
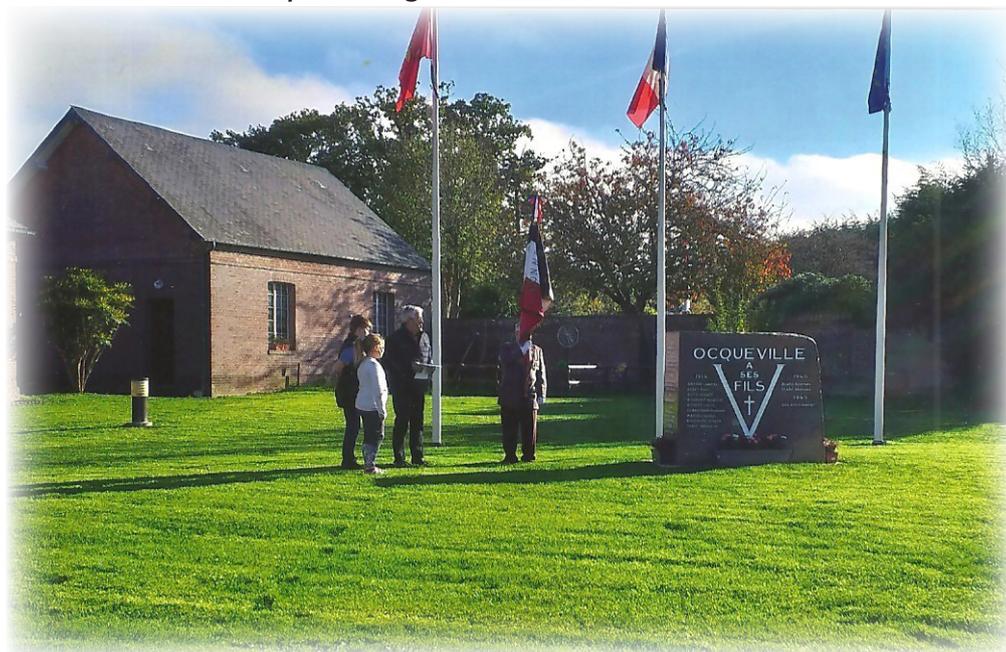
- Le Samedi 5 Novembre : Un vif succès au repas du Téléthon organisé par Ocqueville-Animations précédé d'un feu d'artifice offert par la commune en présence de M. Janoska, responsable local du Téléthon et de M. Gorgibus, Vice-Président de la Communauté de Communes.



Novembre :

- Le Vendredi 11 Novembre : Cérémonie du 11 Novembre

Dépôt de gerbe avec les enfants



*Notre porte-drapeau : M. Philippe
LAFOND*

Novembre :

40 ans du Club des Aînés Ocqueville, Sasseville et Crasville-La-Mallet

La Présidente, Madame Monique LEMOINE, et les membres du bureau ont eu le plaisir de convier à commémorer les **40 ans du club**.

Lors de cette manifestation, une gerbe a été déposée au monument aux morts et ensuite, un lâcher de ballons au profit du Téléthon.

Au terme de cette cérémonie, un déjeuner spectacle a été offert par le club au Puits Enchanté à Doudeville.



Rétrospective de l'année 2022

Novembre :

- Le Dimanche 20 Novembre : Repas des aînés

Les Anciens se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas annuel élaboré par M. Rossignol. Etaient présents M. LHEUREUX, Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et M. BATUT, député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Maritime.





Rétrospective de l'année 2022

Décembre :

- Le Vendredi 16 Décembre : Rendez-vous avec le Père-Noël

Le Père-Noël était au rendez-vous pour le Noël de l'association des Sacs à dos



Avant de repartir préparer sa tournée, le Père-Noël a rendu visite aux enfants de l'école maternelle.



Rétrospective de l'année 2022

Décembre :

- Le Vendredi 16 Décembre : Distribution des colis aux aînés par le CCAS
A l'occasion de Noël, les personnes âgées de 65 ans et plus ont reçu un colis



Rétrospective de l'année 2022

Décembre :

- Le Samedi 21 Décembre : Le Père-Noël est de retour

La commune a invité le Père-Noël et une conteuse, ce qui a ravi les enfants. Des chocolats ont été offerts par la commune.



Les Infos Pratiques

PERMANENCES DE LA MAIRIE

Lundi de 10h30 à 11h30

Mardi de 17h30 à 19h00 : Permanence de M. le Maire de 18h00 à 19h00

Vendredi de 17h30 à 19h00

Tel. : 02 35 97 81 84

Email : mairie.ocqueville@wanadoo.fr

Site internet : www.ocqueville.fr

En cas d'urgence :

- Mr Jean-Robert LANCHON (Maire) : 06 67 47 03 67
- Mme Pascale BOUCLET (1^{ère} adjointe) : 06 25 70 54 74
- Mme Stéphanie COCATRIX (2^{ème} adjointe) : 06 47 85 41 12

État civil

Naissance : 5

- 4 filles et 1 garçon

Mariage : 0

Pacs : 1

Décès : 7

- Mme Edithe GIARD
- M. Christophe DELAHAYE
- M. André FONTAINE
- M. Jean-Michel DESLANDES
- Mme Jacqueline ALLEAUME
- Mme Jacqueline HUSSON
- M. André ROMBEAUX

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

OCQUEVILLAIS :

HORS COMMUNE :

VIN D'HONNEUR	80,00 €	120,00 €
1 JOUR (avec couverts)	180,00 €	235,00 €
2 JOURS (avec couverts)	250,00 €	320,00 €

Pour toute location : caution de **500,00 €**

TARIF CONCESSIONS CIMETIERE

	20 ans	30 ans	50 ans
Terrain	70,00 €	100,00 €	150,00 €
Cavurne	70,00 €	100,00 €	150,00 €
Columbarium	-	500,00 €	700,00 €

HORAIRE D'UTILISATION DES TONDEUSES et OUTILS DE JARDIN THERMIQUES

Les travaux de bricolage, de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuse à gazon, débroussailleuse, tronçonneuse, par exemple) ne peuvent être effectués que :

LES JOURS OUVRABLES :

De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

LE SAMEDI :

De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

LES DIMANCHES et JOURS FERIES :

De 10h00 à 12h00

ELAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Des usagers de la route ont des difficultés pour circuler à cause des branches d'arbres et des haies qui débordent sur la voie publique.

Nous demandons aux propriétaires concernés de faire le nécessaire afin de faciliter la circulation.

3 DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2017, avec l'extension du territoire intercommunal, vous pouvez désormais vous rendre dans l'une des 3 déchetteries

	SAINT VALÉRY EN CAUX Déchetterie de la Vallée Route de Dieppe		CANY-BARVILLE Déchetterie de la Vallée Route de Calvaire		BRAMETOT Déchetterie La Côte Balet - Rte de Vinesonville	
	ÉTÉ Avril à octobre	HIVER Novembre à mars	ÉTÉ Avril à octobre	HIVER Novembre à mars	ÉTÉ Avril à octobre	HIVER Novembre à mars
LUNDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	14h - 19h	14h - 17h	14h - 19h	14h - 17h
MARDI	Fermée		9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
MERCREDI	14h - 19h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
JEUDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	Fermée		Fermée	
VENDREDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
SAMEDI	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h 14h - 19h	9h - 12h 14h - 17h
DIMANCHE	Fermée		Fermée		Fermée	

Arrêt des entrées : **15 minutes** avant la fermeture

Pour plus d'informations sur les déchets acceptés ou refusés en déchetteries, n'hésitez pas à demander conseils auprès des gardiens des déchetteries, ils sauront de par leurs compétences vous aiguiller vers la filière adaptée à vos besoins.

Selon le règlement intérieur
Sont acceptés en déchetteries

- BATTERIES & PILES
- BOIS
- CARTONS
- DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE (électroménager, informatique ...)
- DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (peintures, vernis, aérosols, ampoules ...)
- DÉCHETS VERTS
- ENCOMBRANTS (Objets plastiques, isolants, fenêtres, revêtements de sols ...)
- GRAVATS (Cailloux, béton non armé, parpaings, ardoises, déblais, carrelages ...)
- HUILES (de vidange et de friture)
- MÉTAUX
- MOBILIER
- PLACOPLÂTRE
- PNEUS ENTIERS (sans jantes et uniquement déchetterie de la Vallée)
- TEXTILES, LINGE DE MAISON, CHAUSSURES (T.L.C)

Sont refusés en déchetteries

- AMIANTE
- BOUTEILLES DE GAZ
- D.A.S.R.I (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)
- EXTINCTEURS
- FUSÉES DE DÉTRESSE ET PÉTARDS
- MÉDICAMENTS

COLONNES TEXTILES T.L.C : Donnez une seconde vie aux textiles et chaussures



Vous pouvez déposer textiles et chaussures dans les colonnes **TLC (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures)** destinés aux ménages. Ces conteneurs répartis sur le territoire intercommunal, comportent l'un des deux logos : Le Relais ou ICIAD.

Que peut-on déposer dans un conteneur TLC ?

Tous les vêtements, sous-vêtements, foulards, gants et bonnets, draps et serviettes, nappes et mouchoirs, chaussures de ville et de sport, longs et sandales, baskets... adultes ou enfants. Notre seul souhait, que les chaussures soient reliées par paire afin d'éviter la dispersion. Même usés les TLC peuvent être valorisés à condition d'être propres et secs.



Vous cherchez un conteneur TLC ?

Retrouvez les adresses des différents points de collecte TLC en scannant le flashcode ci-contre à l'aide de votre smartphone ou sur www.cote-albatre.fr



RÉDUISONS NOS DECHETS !

En complément du tri sélectif, du dépôt en déchetteries et en colonnes Textiles (T.L.C), vous pouvez opter pour le compostage et le lombricompostage afin de contribuer à diminuer le volume de déchets produits.

Contactez l'Ambassadeur du Tri afin d'en connaître plus sur les dispositifs de compostage et lombricompostage qui vous sont proposés par la Communauté de Communes de la Côte d'Albatre.
Laurent GENY : 02 35 57 50 69



Déchets ménagers recyclables :

→ COLONNES DE TRI SÉLECTIF

Déchets verts - Encombrants - Gravats - Gros cartons - Déchets ménagers dangereux → DÉCHETTERIES

Biodéchets (épluchures, fleurs fanées ...) → COMPOSTEURS

Textiles → Colonnes TLC



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE - SERVICE DÉCHETS

RENSEIGNEMENTS TRI SÉLECTIF - DÉCHETTERIES :

02 35 57 50 69 - 02 35 97 30 94 - dechets@cote-albatre.com

Retrouvez l'ensemble des informations sur : www.cote-albatre.fr



Les Infos Utiles

LE TRI

Vous avez à votre disposition 3 emplacements de tri sélectif dans la commune :

- Le 1^{er} se trouve à côté du terrain de tennis
- Le 2nd se trouve derrière la Mairie (uniquement bac Jaune et Vert)
- Le 3^{ème} se trouve à Auzeville



DESTRUCTION DES NIDS DE GUÊPES

Doudeville

Saint Valéry en caux



7/17

STOP FRELON 76
Tél : 06.50.18.16.81

**Destruction de nids
de guêpes
de frelons européens et asiatiques**

**Récupération des essaims d'abeilles
et de bourdons**

**Intervention rapide
Devis Gratuit
Réponse assurée dans la journée**

Certification CERTIBIOCIDE
Utilisation de produits naturels
Respectueux de l'environnement
Respect des règles de sécurité

Agréé par le département dans le cadre de la lutte contre le frelon ASIATIQUE*

email : stopfrelon76@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique - 420 804 585 RCS Rouen



Destruct GUEPES 76

Tél: 06 42 68 49 02
e-mail: destructguepes@live.fr

Vos conseillers départementaux

LHEUREUX JÉRÔME

Groupe "Ensemble la Seine-Maritime"



Conseiller Départemental du canton de Saint-Valery-en-Caux

Coordonnées

Département de la Seine-Maritime
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin, CS 56101
76101 Rouen cedex

SINEAU-PATRY CÉCILE

Groupe "Ensemble la Seine-Maritime"



Conseillère Départementale du canton de Saint-Valery-en-Caux

Coordonnées

Département de la Seine-Maritime
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin, CS 56101
76101 Rouen cedex
cecile.sineau-patry@seinemaritime.fr

Votre député



En circonscription

BP 50010
76450 Cany-Barville

Téléphone : 07 85 97 62 19

En circonscription

Permanence parlementaire
3 Rue du Shamrock
Zone d'activité du District
76450 Sasseville

ou par Mail :

Adresse électronique : Xavier.Batut@assemblee-nationale.fr

Les associations

- Le Club des Aînés
- L'Association des Doigts Agiles Ocquevillais (ADAO)
- Ocqueville-Animations

Remerciements

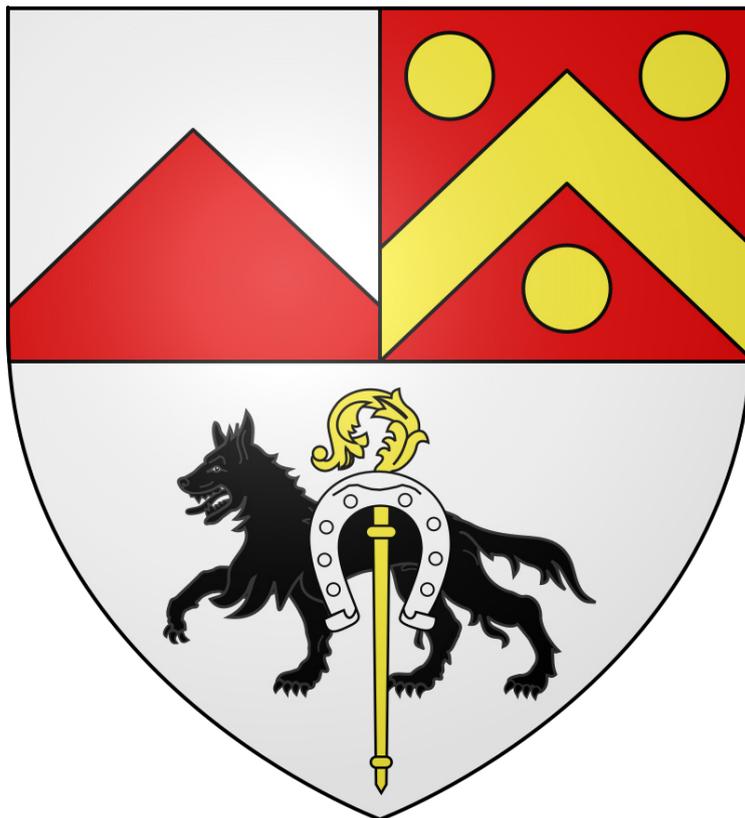
Un grand merci à Madame Françoise RAIMBOURG pour son investissement à l'entretien de notre église et à Monsieur Fabrice ROUSSEL, notre organiste.

Egalement un grand merci à Eliane et Jean-Robert LANCHON, Florence et Philippe GALOPIN, Pascale et Gilles BOUCLET et Jonathan PAULMIER pour la réalisation de ce journal.

Directeur de la publication : Jean-Robert LANCHON
Contact : mairie.ocqueville@wanadoo.fr

OCQUEVILLE

Coupé ; au premier parti de gueules mantelé d'argent et de gueules au chevron d'or accompagné de trois boulets du même ; au second d'argent au loup passant de sable, à une crosse d'or brochante et un fer à cheval d'argent surbrochant.



Les 1 et 2 du parti sont aux armes BOUTREN d'HATTENVILLE et BOULLAIS de CATTEVILLE, visibles sur les litres funéraires de l'église et en décor de la salle des fêtes. Une crosse épiscopale est posée entre le loup, attribut de Saint Vaast : et le fer à cheval pour Saint Eloi, tous deux honorés à Ocqueville et visibles de part et d'autre du maître-autel de l'église